



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le mardi 3 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : la Creuse passe en vigilance

A la suite de la réunion du comité ressources en eau du vendredi 30 août 2024, Madame la Préfète a pris un arrêté de vigilance sécheresse sur l'ensemble du territoire départemental.

Malgré un printemps et un début d'été très pluvieux avec de forts excédents de précipitations notamment en mai (+95 % par rapport à la normale) et en juin (+74%), un déficit de pluviométrie est constaté depuis la mi-juillet en dehors d'épisodes orageux ponctuels le 20 juillet et les 14 et 17 août.

A ce stade, les réserves souterraines se maintiennent à des niveaux supérieurs ou autour de la moyenne et il n'est pas constaté de tension au niveau de l'eau potable.

Néanmoins, les débits des cours d'eau commencent à baisser.

Les prévisions météorologiques restant incertaines concernant des pluies significatives dans les jours à venir, la situation est susceptible de s'aggraver.

En Creuse, en l'absence de ressources profondes, les cours d'eau constituent une ressource essentielle pour l'alimentation en eau potable.

En conséquence, le passage en vigilance s'avère nécessaire. Il impose des mesures d'information et de transmission de données relatives à l'alimentation en eau potable.

En fonction de l'évolution de la situation, un point sera fait avec les membres du comité ressources en eau courant septembre.

La vigilance n'implique pas de restrictions dans les différents usages de l'eau. Néanmoins, madame la Préfète en appelle à la responsabilité de tous et encourage les citoyens consommateurs d'eau et professionnels de tous les secteurs d'activités à adopter des éco-gestes pour réduire leur consommation d'eau et limiter le gaspillage.

Plus globalement, la situation atypique de cette année 2024 est à lier au contexte général de changement climatique qui appelle la vigilance et la mobilisation de tous et à tout moment.

Contact presse - Cabinet de la Préfète

Gaëlle LIOPE, Cheffe du bureau
Portable : 07 88 41 64 38
Tél service : 05 55 51 58 95
Courriel : gaelle.liope@creuse.gouv.fr
Courriel service : pref-communication@creuse.gouv.fr
Bureau départemental de la communication interministérielle

1/1



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse